

Note sur le schwa dans le système de notation usuelle du kabyle

Résumé :

Cette contribution se propose de (re)voir le "statut" du schwa¹ dans la notation usuelle du kabyle (écriture kabyle).

Nous allons essayer à travers ce travail de répondre à certaines questions qui tournent autour de l'utilité de représenter graphiquement le schwa en notation usuelle de la langue kabyle.

I- Le statut du schwa du point de vue phonologique :

Le non octroi du statut de phonème à la voyelle "e" dans les études antérieures (A. Basset, L. Galand, S. Chaker, etc.) portant sur le kabyle est dû, entre autres, à (aux) :

1- l'influence de l'Ecole fonctionnaliste d'A. Martinet et des études fonctionnalistes sur *la langue française* sur les études kabylisantes.

2- l'absence (ou rareté) du schwa dans certaines langues berbères (exemple : le chleuh) et son instabilité (dans les "mots") sur l'axe syntagmatique.

¹ Nous désignons par "schwa" (représenté dans les écrits des berbésants et dans cet article par (ə) [ə] ou "e") une voyelle qui a les caractéristiques phonétiques très proches des voyelles moyennes antérieures arrondies [œ] et [ø].

3- limites des corpus (ils ne peuvent contenir toutes les productions et paires minimales).

Il faut reconnaître que "e" pourrait être considéré comme un phonème à part entière dans les contextes où sa réalisation est "stable" et où l'on trouve des paires minimales contenant un "e" "stable". A plus forte raison si cette décision simplifie la description linguistique (par exemple la formulation des phénomènes de dérivation) et si, d'autre part, la lecture est simplifiée.

Comme nous pouvons le constater avec l'analyse phonématique de S. Chaker, l'application stricte de la conception discrète -dichotomique- des unités linguistiques ("phonème ou pas phonème") aux données observables (corpus ou autres données) est impossible sans décisions arbitraires.

Une analyse partant seulement du constat de «l'instabilité du schwa kabyle» et «la non opposition : schwa ~ zéro» reste insatisfaisante si l'on ne prend pas en considération les points suivants (pistes de recherche) :

- admettre la possibilité de l'existence de «schwas stables» différents de «schwas instables».

- prendre en compte l'opposition du «schwa» aux autres voyelles pleines ("a", "i", "u") et formant des «paires minimales» impliquant dans certains exemples des «schwas stables».

- séparer entre études sur l'axe syntagmatique (phonétique-phonologie combinatoire, phonotactique, phonologie lexicale, etc.) et sur l'axe paradigmatique.

Comme nous l'avons vu, la voyelle [ə] s'opposent aux autres voyelles dites pleines. Dans certains contextes, [ə] ne s'opposent pas à son absence (~ zéro), mais ceci caractérise aussi les autres voyelles /i, a, u/.

Dans un "mot" ou "syntagme", le rajout d'une désinence (ou segment) peut "déstabiliser" la voyelle [ə] et peut la faire disparaître. Dans les faits, tous les phonèmes peuvent subir des modifications (assimilations, hiatus, effacements, etc.) lorsqu'ils rentrent en contact avec les autres éléments.

Il y a des exemples où la voyelle [ə] ne disparaît pas, même si l'on rajoute différents segments aux "mots" où elle apparaît et assure une opposition (paires minimales avec schwa stable) : "afennen" [afənnən] ~ "afennan" [afənnan], "aħezze" [aħəzzəz] ~ "aħezzaz" [aħəzzaz], etc. ($ac^1ec^2c^2ec^2$ "nom d'action verbale" ~ $ac^1ec^2c^2ac^2$ "nom d'agent ou adjectif").

II- Le schwa, l'alphabet kabyle, la "notation usuelle" et la phonologie :

Interpellé par certains de nos collègues (enseignants aux Collèges d'Enseignement Moyen de la wilaya de Tizi-Ouzou) pour contribuer à l'élaboration d'une "méthode" qui faciliterait l'apprentissage des caractères de l'alphabet kabyle aux nouveaux apprenants, nous avons rédigé un article (cf. Chalah, 2007) où nous avons établi une série de «recommandations» (Chalah, 2007 : 28-29).

Après avoir fait un inventaire des "erreurs" que les élèves commettent et analysé les deux manuels scolaires de 1^{ère} année moyenne et de 2^{ème} année (avec un regard avant tout de "phonéticien-phonologue d'inspiration fonctionnaliste"), nous avons proposé quelques règles et types d'exercices.

Parmi les problèmes qui ont attiré notre attention : le schwa. Nous avons constaté que la notation de la voyelle neutre "e" est sujette à caution (confusion). Parmi les "erreurs" enregistrées, le "e" est confondu par les élèves avec les autres caractères (a, i, u) dans la notation usuelle (Chalah, 2007 : 16) :

Confusion entre les caractères		Exemples		Fréquence ¹ des erreurs
Ils écrivent	Au lieu de	Ils écrivent	Au lieu de	
a	e	ayarbaz	ayerbaz	60%
e	u	iyezađ	iyuzađ	48 %
u	e	amuggaz	ameggaz ²	39 %
e	a	ssaremey	ssaramey	24 %
e	i	yemensi	yimensi	22 %

Tableau 1 : inventaire des erreurs concernant le choix des voyelles

Du point de vue phonétique, la voyelle [ə] est très proche de [u] et [a]. [ə] «e» peut être perçue comme un [a] ou comme un [u] et vice versa.

Pour y remédier, nous avons "recommandé" de supprimer la voyelle "e" [ə] (confondu surtout avec "a") du système de la "notation usuelle" (Chalah, 2007 : 28). Et pour convaincre nous avons avancé les arguments suivants :

a- la voyelle "e" [ə] n'est pas un phonème et n'est jamais notée en transcription phonologique des parlers kabyles.

b- les berbérisants fonctionnalistes ont transcrit phonologiquement leurs corpus (sans la voyelle "e" [ə]) et cela n'a pas empêché ceux qui veulent les lire de le faire.

c- Nous avons donné l'exemple du système de notation usuelle à base de tiffinagh de l'IRCAM³ (Au Maroc), où la voyelle neutre [ə] n'est plus

¹ La fréquence des erreurs correspond au nombre de fautes commises dans la transcription d'un graphème donné / (sur) le nombre de ce graphème contenu dans le corpus (les copies des apprenants).

² Dans cet article nous noterons les consonnes tendues par le doublement du symbole (utilisée, entre autres, par A. Basset, F. Dell et M. Elmedlaoui, M. Kossmann) plutôt que par la majuscule (utilisée, à la suite de L. Galand, par F. Bentolila, S. Chaker, etc.) dans les transcriptions phonétiques (mises entre []), phonologiques (entre / /) et dans la notation usuelle (mise entre guillemets " ").

³ Institut Royal de la Culture Amazigh, créé depuis 2001 au Maroc et chargé entre autres de l'aménagement de la langue amazighe : <www.ircam.ma>.

utilisée (exception faite : lorsqu'il y a succession de plus de trois graphèmes de même nature, on ajoute un « e » pour les séparer : "ttty" → "tetty" «je mange»).

- En supprimant le "e", le problème est-il réglé ? «Tu "tues" le "e", il se "réincarne" en "a"» :

Nous avons essayé, dans le cadre des cours de «notation usuelle» (au niveau d'associations culturelles), d'appliquer cette nouvelle "recommandation" : *supprimer la voyelle "e" [ə] du système.*

Après l'avoir appliquée, nous nous sommes retrouvés face à un autre problème : «le "miracle" de la multiplication des "a"» ou «la réincarnation des "e" en "a"». Les apprenants notaient des "a" à la place où, nous, nous aurions transcrit des "e" s'il n'y avait pas cette nouvelle règle (supprimer le "e" du système). Malgré notre insistance, et les différentes explications données¹ (le "e" du point de vue phonétique et phonologique) ils continuaient à transcrire le "a".

Exemple :

- "axeddam" (travailleur) (suppression du schwa) ils écrivent → "axaddam" au lieu de "axddam".

Plusieurs leçons sont à tirer de cette expérience, parmi elles :

a- la vocoïde "e" existe bel et bien dans la langue kabyle, du moins sur le plan phonétique.

b- la suppression de la voyelle "e" du système de notation usuelle engendrera d'autres problèmes : avoir des "a" (et même des "i" et "u") à la place des schwas.

¹ L'un d'eux m'a dit, d'une façon spontanée : «a mass ! tebyam ad terrem ayen yellan ("e") d ulac ! d Imuhal ! ur tezmirem ara ! ayen yellan yella !» («Monsieur/Maître ! Vous voulez rendre ce qui existe ("e") comme inexistant ! C'est impossible ! Vous ne pouvez pas ! Ce qui existe, existe !»).

Des cas où son absence (à l'écrit) crée une confusion :

Nous avons même trouvé des cas où l'absence (ou la suppression) des voyelles "ə" crée une confusion totale (succession de trois graphèmes de même formes) :

- "helles" [həlləs]¹ «se ceindre, être ceint» (verbe) ~ "hlelles" [hləlləs] «survenir, entrer à l'improviste» (verbe). → "hlls" ~ "hllls" ?

- "hedd" [hədd] (ou "heddeð" [həddeð]) «limiter» (verbe) ~ "hedded" [həddəd] «repasser au fer chaud» (verbe). → "hdd" (ou "hddð") ~ "hddd" ?

- "zelelli" [zələlli] «lancer» → "zelli" ?

- "heffef" [həffəf] «se raser, se coiffer» → "hfff" ?

- "hellel" [həlləl] «supplier, implorer» → "hlll" ?

- "hellel" [həlləl] «psalmodier» → "hlll" ?

- "hesses" [həsəs] «écouter attentivement» → "hsss" ?

- "qeffef" [qəffəf] «former cortège» → "qfff" ?

- "afennen" [afənnən] «bien fait, bonne intervention, extraordinaire» (nom d'action verbal NAV) → "afnnn" ?

- "ahezzez" [ahəzzəz] «le fait de flatter» (NAV) → "ahzzz".

Conclusion :

Dans la langue kabyle, au niveau phonétique, l'existence de la vocoïde "ə"/schwa n'a jamais été remise en cause. Dans la notation usuelle, il est indispensable de le noter ; son absence (ou suppression) crée une confusion : beaucoup le confondront avec "a" et il y a même des cas où il fait éviter la succession de deux consonnes (graphèmes) de même nature ("helles" ~ "hlelles", "hedd" ~ "hedded", "zelelli", "heffef", "hellel", "hellel",...).

¹ Dans la transcription phonétique des exemples (paires minimales) nous noterons le schwa avec [ə] bien qu'il est réalisé [œ] ou [ø] (cf. infra les valeurs des formants).

Bibliographie :

- Basset André (1929), *Etudes de géographie linguistique en Kabylie : sur quelques termes berbères concernant le corps humain*, Ed. Librairie Ernest Leroux, Paris.
- Basset André (1936), *Atlas linguistiques des parlers berbères : Algérie-Territoires du Nord (Noms d'animaux domestiques)*, Ed. [Université d'Alger], [Alger].
- Basset André (1946), "Le système phonologique du berbère", in *GLECS*, t. IV, pp. 33-36.
- Basset André (1952), *La langue berbère*, International African Institute/Oxford University Press, London/New York/Toronto.
- Basset André (1959), *Articles de dialectologie berbère*, Ed. C. Klincksieck, Paris.
- Chafik Mohammed (2003), *Inymisn n usinag* (Bulletin d'information de l'Institut Royal de la Culture Amazighe), n° 1, Rabat.
- Chaker Salem (1971-1972), "Le spirantisme en berbère", in *Travaux de GLECS*, XVI, pp.151-168.
- Chaker Salem (1975), "Les paramètres acoustiques de la tension consonantique en berbère", in *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, v.2, Université de Provence, Aix-en-Provence, pp.151-168.
- Chaker Salem (1977), "Problèmes de phonologie berbère (kabyle)", in *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, v.4, Université de Provence, Aix-en-Provence, pp.173-221.
- Chaker Salem (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Chaker Salem (1984), "phonétique, phonologie et notation", in *Textes en linguistique berbère*, Ed. CNRS, Paris, pp.63-120.
- Chaker Salem (1991), "Problèmes de phonologie et de notation du berbère (kabyle)", in *Manuel de linguistique berbère I*, Ed. Bouchène, Alger, pp.77-120.
- Chaker Salem et al. (1996), "Tira n tmazight, propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère", CRB / INALCO, Paris, [19 pages].

- Chaker Salem et al. (1998), "Aménagement linguistique de la langue berbère", CRB / INALCO, Paris, [21 pages].
- Chaker Salem (2004), "Kabylie : la langue (présentation générale)", in *Encyclopédie berbère XXVI*, Ed. Edisud, Aix-en-Provence, pp. 4055-4066.
- Chalah Seïdh (2001), *Analyse phonologique du parler de Tawrirt Muqren, Mémoire de licence*, DLCA, UMM, Tizi-Ouzou.
- Chalah Seïdh (2007), "La phonématique et la phonétique au service de l'apprentissage des caractères de l'alphabet kabyle (berbère)", in *Etudes linguistiques kabyles, Cahiers de l'ILSL, n° 22*, Université de Lausanne, pp. 9-30.
- Dallet Jean-Marie (1982), *Dictionnaire kabyle-français*, Ed. S.E.L.A.F., Paris.
- Dell François (1973), *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Ed. Hermann, Paris.
- Dell François (1985), *Les règles et les sons (Edition revue et augmentée)*, Ed. Hermann, Paris.
- Galand Lionel (1953) "La phonétique en dialectologie berbère" in *ORBIS : Bulletin International de Documentation Linguistique, T. II, N° 1*, Ed. CIDG, Louvain, pp. 225-233.
- Galand Lionel (1975), "Berbères / cf. Les parlers et la langue", in *Encyclopédie de l'Islam*, Ed. G-P. Maison neuve / Larousse, Paris, pp. 1216-1217.
- Galand Lionel (1988), "Le berbère", in *Les langues dans le monde ancien et moderne : les langues chamito-sémitiques*, Ed. CNRS, Paris, pp. 207-242.
- Galand Lionel (2002) "Les consonnes tendues du berbère et leur notation" in *Etudes de linguistique berbère*, Ed. Peeters, Leuven-Paris, pp. 147-161.
- Genevois Henry (1955), *Ayt-Embarek : notes d'enquête linguistique sur un village des Beni-Smail*, Ed. FDB, Fort-National.
- Idres A. et Madi R. (2003), *Dictionnaire universel bilingue : français-berbère / berbère-français*, Ed. Jazz, Alger.
- Kossmann Maarten G. (1995), «Schwa en berbère» in *Journal of African languages and Linguistics 16*, [S.E.], [S.V.] pp. 71-82. <<http://>

aguenaou.free.fr/amadal/documents/langue/1995_kossmann_schwa.pdf
>

- Kossmann Maarten G. (1999), *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Ed. Köppe, Köln.
- Léon Pierre-R. (1992), *Phonétisme et prononciation du français*, Ed. Nathan, Paris.
- Louali-Raynal Naima (2000a), «Vocalisme berbère et voyelles touarègues» in *Etudes Berbères et Chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Ed. Peeters, Paris-Louvain, pp. 263-276.
- Louali-Raynal Naima et Puech Gilbert (2000b), «Etude sur l'implémentation du schwa pour quatre locuteurs berbères de tachelhit» in *Actes des 23èmes Journées d'Etude sur la Parole*, Aussois-Savoie (France), pp. 77-80.
- Martin Philippe (2007), «Les formants vocaliques et le barrissement de l'éléphant» in *Histoire des théories du son (Histoire, Epistémologie, Langage n° XXIX/1)*, Ed. Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, Paris, pp. 9-27.
- Martin Philippe (2008), *Phonétique acoustique : Introduction à l'analyse acoustique de la parole*, Ed. Armand-Colin, Paris.
- Martinet André (1956), *La description phonologique (avec application au parler franco-provençal d'Haute-ville (Savoie))*, Ed. Droz/M.J. Minard, Genève/Paris.
- Martinet André (1969), *Le français sans fard*, Ed. PUF, Paris.
- Martinet André (1998), *Eléments de linguistique générale*, Ed. Armand Colin, Paris.
- Nabti Amar (2007), "De quelques spécificités linguistiques du parler des At Yanni" in *Etudes linguistiques kabyles, Cahiers de l'ILSL, n° 22*, Université de Lausanne, pp. 157-167.
- Rabhi Allaoua (1994), *Description d'un parler berbère : Ayt-Mhend d'Aokas (Béjaia, Algérie) : Morphosyntaxe.*, Mémoire de DEA de linguistique berbère, CRB/INALCO, Paris.
- Ridouane Rachid (2003), *Suite de consonnes en berbère chleuh : phonétique et phonologie*, Thèse de doctorat, Institut de Linguistique et Phonétique Générales et Appliquées (ILPGA), Université de la Sorbonne Nouvelle –Paris III.

- Saïb Jilali (1994), "La voyelle neutre en tamazight ("e" berbère) : entre la fiction "fiction" phonologique et les exigences du lettrisme", in *Etudes et Documents Berbères n°11*, Ed. Edisud, Aix-en-Provence, pp. 159-175.
- Tiziri Noura (1994), "Données instrumentales sur la phonétique berbère", in *Etudes et Documents Berbères n°11*, Ed. Edisud, Aix-en-Provence, pp. 205-209.
- Tiziri Noura (1998), "Deux notes de phonétique acoustique berbère (kabyle)", in *Etudes et Documents Berbères n° 15/16*, Ed. Edisud, Aix-en-Provence, pp. 73-80.
- Tiziri Noura (2000) : Etude acoustique descriptive d'un parler berbère (kabyle), Thèse de doctorat, sous la direction de Salem Chaker, CRB/INALCO, Paris.